Discours de S. S. le Pape.

A l'occasion du Jour de l'An.

C'est vrai, général, les jours et les années passent avec rapidité pour nous faire comprendre que nous n'avons pas ici-bas une place permanente, mais qu'elle est au ciel. Tout passe et passe rapidement: cependant c'est pour moi comme une circonstance heureuse que celle qui me permet de pouvoir vous assurer que si le temps passe, notre affection pour votre aiguile emporté si pour vous ne passe pas.

Je vous assure que chaque jour, prosterné devant Dieu, je forme des vœux bien sincères aux pieds des autels; je demande qu'ils s'accomplissent [illegible] pour la France, et particulièrement pour cette grande partie de la France qui, dans la situation où nous sommes, prend un si grand intérêt à notre personne et à la défense du Saint-Siège.

Cette bénédiction particulière est aussi pour vous et pour tous ces braves officiers remarquables par le bon esprit et la discipline qu'ils entretiennent chez leurs soldats! ces bons soldats qui m'entourent toujours avec tant d'affection et dont je puis dire avec l'apôtre Saint-Paul:

Vos estis gloria et coronamea.

J'espère, je pense, je suis convaincu que cette armée est ici pour empêcher de consommer l'œuvre d'injustice, d'irréligion, je dirai même l'œuvre anti-politique que l'on cherche à accomplir. Oui, elle est ici pour cela. Admirable par sa discipline, elle sera admirable aussi par son courage et par sa valeur.

Mais je ne suis pas appelé à décider de ces choses; je me remets entièrement dans les bras de la Providence.

Je vous suis reconnaissant pour les vœux que vous exprimez et j'y réponds par ceux que je fais pour l'empereur et la famille impériale comme pour vous, général, qui m'exprimez au nom de tous ces officiers, des sentiments de dévouement et de respect.

Gazette de France.

PETITE IGNORANCE DE LA CONVERSATION.

On apprend dans ce petit manuel, à l'usage de tout le monde, le sens et l'origine d'une foule de mots et de locutions qui se rencontrent à chaque instant dans la conversation même la plus banale.

En voici quelques-uns :

COLIN-MAILLARD.

Les grammairiens ne veulent pas qu'on donne la marque du pluriel au mot *Colin-Maillard*; suivant eux, le mot n'y s'oppose: "C'est un jeu où *Colin* cherche, poursuit *Maillard*." Cette signification ne s'accorde pas avec l'origine que l'on attribue d'ordinaire à ce jeu. Jean-Colin-Maillard est un guerrier du pays de Liége qui fut fait chevalier par le roi Robert, en 999. Il doit son nom de *Maillard* à l'habitude qu'il avait de s'armer toujours d'un maillet pour le combat. Le maillet dont s'armèrent plus tard les séditieux qui sont restés dans notre histoire sous le nom de *maillotins* était destiné à désigner tous ceux qui en feraient usage. Dans la dernière bataille qu'il livra au comte de Louvain, Jean-Colin eut les yeux crevés et il continua de combattre guidé par ses écuyers. Si c'est à ce souvenir historique qu'il faut rapporter l'invention et la dénomination de ce jeu, le *Colin-Maillard*, c'est l'enfant qui, les yeux bandés, cherche à saisir l'un des autres enfants qui fuient à son approche.—Cette origine ne laisserait pas estimer grand'chose de l'explication qui veut que le vieillard *Jeanne Colin* court après un autre nommé *Maillard*. Si en effet, *Colin-Maillard* doit être considéré comme un mot invariable, la raison qu'on en a donnée n'est pas la bonne.

LE QUART D'HEURE DE RABELAIS.

Cette manière de caractériser le moment toujours désagréable et quelquefois embarrassant où il faut délier les cordons de la bourse, a pour origine une anecdote que tout le monde répète sans la garantir, et que le bibliophile Jacob raconte ainsi: "Rabelais, après être resté à peine six mois à Rome, où il est encore le temps d'apprendre l'arabe, que lui enseigna un évêque de Génamith, fut rappelé en France *clarâ principis patriæque voce*, dit-il. Peut-être allait-il porter au roi quelque communication importante de l'ambassadeur. On raconte qu'en arrivant à Lyon, il fut force de s'arrêter dans une hôtellerie, faute d'argent, pour continuer sa route, et comme il ne voulait pas se faire connaître, de peur de compromettre le secret de sa mission, il imagina un singulier stratagème pour sortir de cette embarras, qui est passé en proverbe sous le nom du *quart d'heure de Rabelais*. Il s'était déguisé de manière à n'être reconnu de personne, et il fit avertir les principaux médecins de la ville qu'un savant de la distinction, au retour de longs voyages, souhaitait leur faire part de ses observations: la curiosité lui amena un nombreux auditoire, devant lequel il se présenta vêtu singulièrement, et parla [illegible] sur les questions les plus ardues de la médecine. On l'écoutait avec stupéfaction. Tout à coup il se recueille, prend un air mystérieux, ferme lui-même toutes les portes, et annonce aux assistants qu'il va leur révéler son secret. L'attention redouble: "Voici, leur dit-il, un poison très subtil "(*ouïcm*) que je suis allé chercher en Italie pour vous délivrer du roi et de ses enfants. Oui, je le destine à ce tyran qui "boit le sang du peuple et qui dévore la "France." A ces mots, on se regarde en silence, on se lève, on se sauve; Rabelais est abandonné de tous. Puis, peu d'instants après, les magistrats de la ville font cerner l'hôtellerie, on se saisit du prétendu empoisonneur, la [illegible] dans une litière et on l'emmène à Paris sous bonne escorte. Pendant le chemin, il est hébergé aux frais de la ville, et la litière même magnifiquement comme un prisonnier de distinction; il arrive enfin à sa destination, frais et dispos. François Ier est prévenu de l'arrestation d'un grand criminel; il veut le voir; on conduit devant lui Rabelais, qui a repris son visage et sa voix ordinaires. François le sourit en l'apercevant. "C'est bien fait "à vous, dit-il en se journant vers les no-"tables de Lyon qui avaient suivi leur cap-"tif, vous vous [illegible] vous n'avez pas peu de sollicitude pour la conser-"vation de votre roi; mais je n'avais jamais soupçonné d'une méchanceté entre-"prise par un homme Rabelais... Là-dessus, il comptait très-gracieusement les Lyonnais confondus, et retourna à Paris, qui lui fut largement à la santé du roi et à la bonne ville de Lyon.

Nouvelles des Etats-Unis.

New-York, 7 février.

Une lettre de Fort au Prince du 28 janvier dit que la nouvelle de la mission de Mason et Slidell a été reçue avec joie par toute la population d'Haïti.

Le "Herald" prétend que le "New-York Times" n'a Paris dit que Jefferson Davis a communiqué aux cabinets français et anglais un secret document qui donne d'amples détails sur les ressources commerciales et militaires de la confédération, et démontrent les avantages que l'on retirerait en favorisant l'établissement du nouveau gouvernement. Ce document changerait à persuader à la France qu'elle peut invisiblement résister au Nord et cela lui donne des droits à être reconnue par cette puissance, à laquelle on fait entrevoir la séduisante chimère du commerce libre et d'abondantes richesses commerciales.

Philadelphie, 8 février.

L'*Inquirer* de cette ville dit qu'il y a eu des troubles à Norfolk, mardi soir, et que l'on supposait que la loi martiale serait proclamée. Cette nouvelle a été démentie; il paraît que ces troubles sont arrivés à Richmond.

Caire, 8.

Port Henry, sur la rivière Tanessee, s'est rendu, hier, à 2h. p. m., après une vigoureuse résistance. Le combat a duré 1h. 20m. Le "Cincinnati," le "St. Louis" et "l'Essex" ont tiré plusieurs bordées qui ont causé quelque dommage. A peu près 40 personnes ont été tuées. 2 généraux rebelles, 1 colonel, 2 capitaines et 100 soldats ont été faits prisonniers. Les fédéraux se sont emparés des ponts de Memphis et de l'Ohio, à 15 milles au-dessus du fort.

L'expédition de Burnside est encore au fort Hatteras. 6,000 hommes de troupes ont été débarqués.

La dépêche de Richmond dit que l'Espagne est l'alliée naturelle du Sud. Il demande que le gouvernement y envoie des représentants.

Washington, 8.

On peut affirmer sur la foi des plus hautes autorités qu'il n'est point vrai que le parlementaire revenu dernièrement dans nos quartiers généraux, ait apporté une communication menaçant la vie des otages Corcoran et autres dans le cas d'une exécution des incendiaires du Pont de Missouri.

NOUVELLES D'EUROPE.

Rome.—Un consistoire a été tenu à Rome le 9 janvier, et le Souverain Pontife y a préconisé un nouvel archevêque pour l'église metropolitaine de Varsovie. Ce prelat se nomme Mgr. Filinski.—Il a été aussi décrété qu'un service funèbre pour feu dont Pedro V de Alcantara, roi de Portugal, aurait lieu le 14 de ce mois dans la chapelle Sixtine, au Vatican.

—Le Pape a publié un bref apostolique dans lequel il dit qu'il continue à consacrer tous ses soins à la réunion de l'Eglise grecque à l'Eglise latine. Une commission spéciale permanente a été créée dans le sein de la Propagande: elle s'occupera exclusivement des Eglises d'Orient.

La princesse Clotilde, épouse du Prince Napoléon, et la reine d'Espagne sont enceintes.

DERNIERES NOUVELLES

12 février 1862.

Le "Jura" venant de Liverpool est arrivé. Il a laissé Londonderry le 31 janvier.

Les nouvelles qu'il apporte n'ont pas toute l'importance qu'on attendait.

Le Comte Russell dans une dépêche en date du 28 janvier à Lord Lyons dit que le gouvernement de la Grande Bretagne n'embrasse pas les conclusions au même point de vue de M. Seward sur la question de savoir si les personnes prises à bord du Trent et leurs dépêches étaient contrebandes de guerre.

Napoléon a ouvert les chambres le 27 de janvier. Dans son discours il a dit que la guerre civile qui désolait l'Amérique avait grandement compromis les intérêts du commerce de la France, et en autant que le droit nos neutres serait respectés, l'on devait faire des vœux pour la prompte cessation de ces dissentions.

Ciuffa Prest, du Tribunal Civil de Rome a été assassiné, et l'assassin a été arrêté.

On disait que le pape était encore malade.

Aux Correspondants.

F. S. M. Papineauville. Maintenant que le *Courrier* vous parvient régulièrement—veuillez donc souffler un bon mot à l'oreille de ceux qui ne le reçoivent pas. Vous pouvez agir comme agent.

J. E. G. Hyde Park, Vt.—Nous ne pouvons vous expédier l'*Union*, vous pourrez recevoir le *Courrier*, mais il faut se conformer aux conditions.

B*** Ottawa, votre correspondance "*Un Charivari*" est inadmissible. Elle ne vous fait point honneur ni par le style, ni par le fond—Apprenez votre alphabet avant d'écrire des niaiseries.

P. D.—Nous n'enverrons plus le journal aux souscripteurs en question—mais nous expédirons le montant de leurs comptes à l'avocat que vous mentionnerez dans votre lettre.

REVUE ANECDOTIQUE.

Bonaparte recevait souvent David.—Un jour on parlait théâtre, et on vantait le talant de Lekain. Bonaparte qui admirait beaucoup le talent de Talma, s'étonnait que l'on vantât toujours les anciens.

—On ne parle tant des anciens que pour rabaisser la gloire des vivants dit-il.

—Général, répondit David, on ne parle plus de César.

Cette flatterie, dut toucher beaucoup Bonaparte, dans la bouche de l'austère républicain.

—Voici une histoire d'ivresse. Ce n'est pas d'une ivresse poétique qu'il s'agit, une de ces ivresses tristes et souriantes, ivresse de l'imagination qui a vidé son verre et parfois son calice jusqu'à la lie, ivresse qui gaîte, même en chancelant, l'image mystérieuse d'une femme aimée.

Il s'agit tout simplement d'un digne musicien de l'orchestre d'un théâtre du boulevard.

Ce brave homme ayant fêté la divine bouteille, rentrait chez lui à deux heures du matin en chancelant et en chantonnant; arrivé à sa porte, il trouve un ivrogne couché sur le seuil. Il s'intéresse à cette faiblesse qu'il partage.

—Allons, mon bonhomme, dit-il à l'ivrogne, je ne peux pas rester là... Mon lit est grand... je t'offre l'hospitalité...

En disant cela, il relève l'homme qui est plus ivre que lui et ne peut se soutenir. Notre musicien, moitié le poussant, moitié le portant, atteint enfin son quatrième étage il ouvre sa porte, pousse l'autre dans sa chambre, tire les rideaux de son alcôve, prend son nouveau camarade dans ses bras et le jette sur son lit.

Tranquille alors sur le sort de son nouvel ami, il se dit à lui-même:

—Vraiment, mon garçon, c'est honteux... Voilà un camarade qui est plus ivre que toi. Ça ne doit pas être; ça ne doit pas être; ça ne sera pas.

Et, en tâtant ce beau raisonnement, il sort de sa chambre et descend son escalier pour aller chercher où se mettre au niveau de son camarade.

Dans la rue, il trébuche contre un homme étendu par terre. C'est un autre ivrogne encore plus ivre que le premier.

Il veut relever l'homme, mais il est tellement ivre qu'il ne peut pas même se tenir debout. Le musicien le charge sur ses épaules, et, après de grands efforts, il parvient à le hisser jusque chez lui. Là il le prend dans ses bras et il le jette sur son lit à côté du premier. Puis poursuivi par son idée fixe, il redescend encore pour aller boire, afin d'être aussi ivre que ses deux hôtes.

A sa porte il trouve un troisième ivrogne.

—Que signifie cela? dit-il... C'est pourtant pas lundi, aujourd'hui... Ils vont être gênés là-haut... Trois dans mon lit... Enfin, qu'ils s'arrangent.

Il charge sur son dos le troisième ivrogne; il le porte dans sa chambre et le jette sur son lit, puis harrassé de fatigue, il tombe dans un fauteuil et s'endort.

Le jour commence à poindre. Un vent frais réveille notre musicien... Il regarde... Son lit n'est pas défait et sa fenêtre est ouverte.

—Comment dit-il, ils sont partis sans me dire adieu... c'est mal... Obligez donc des ingrats... Et ils ont refait le lit...

Il se lève, regarde par la fenêtre, et en bas, dans la rue, il apperçoit un homme gisant par terre. Décidément c'est la nuit aux ivrognes. Notre musicien ne veut pas être moins humain pour celui-ci. Il descend le chercher, et il trouve un homme mort et horriblement broyé contre le pavé.

C'était son ivrogne, le premier, toujours le même, qu'il avait jeté trois fois par la fenêtre croyant le jeter sur son lit.

Faits Divers.

—Un ouvrier imprimeur, du nom de Hubert Gouge, est tombé mort dans la rue à Québec, presqu'en sortant de l'atelier de M. Desbarrats où il était employé.

—Si l'on en croit le *Times* de New-York la guerre actuelle coûte déjà au gouvernement du Nord 500 millions de piastres.

—Lord Lyons, l'ambassadeur anglais à Washington a reçu l'ordre du Bain, en considération de sa conduite pleine de dignité et de fermeté dans la difficulté anglo-américaine crée par l'affaire du *Trent*.

—COMBAT DE COQS.—Il y a quelques jours un grand combat de coqs a eu lieu à Troy. Vingt-six héros d'Albany étaient engagés contre vingt-six de Troy. Le combat a été terrible et a duré depuis 10 heures du soir jusqu'à 6 heures du matin. Les Troyens ont gagné la partie, 9 manches sur 13. Les enjeux ne montaient pas à moins de $3,000, sur lesquels Morrissy, l'organisateur de la fête, a empoché $2,000. L'assistance était composée principalement de *sport-men* de bas étage appartenant à toutes les grandes villes du Nord. On annonce maintenant une prochaine partie entre les coqs de Troy et ceux de New-York.—Il est incroyable que la police ne sache rien de ces réunions et ne réussisse pas à les prévenir. Il est vrai qu'on s'en étonne moins en se rappelant qu'un député sherif a été arrêté il y a quelques jours autour du tapis vert d'un tripo clandestin.—*Courrier E-U.*

Nous lisons dans le *Monde*, que le directeur de ce journal et M. Barrier sont cités à comparaître le 13 de février prochain, devant le tribunal de police correctionnelle de Nîme, sous cette triple inculpation: 1e délit d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement de l'Empereur; 2e délit de publication de fausses nouvelles, de nature à troubler la paix publique; 3e contravention du défaut de signature, à la charge du sieur Taconet. L'article qui a motivé cette poursuite est un compte-rendu de la réception faite à Mgr. Plantier par la population de Nîmes, lors de son retour d'une visite pastorale. Ce compte-rendu avait été inséré dans le *Monde* du 4 décembre dernier.

MUNITIONS POUR LE CANADA.—On vient d'embarquer sur le *Spartan*, à destination du Canada, 300 tonnes de boulets et de bombes pour les canons Armstrong de 100 livres 50 tonnes d'approvisionnements médicaux, 100 caisses de fusils, beaucoup de litterie, des vêtements à l'usage des malades dans les hôpitaux, etc.

FATAL ACCIDENT.—Un employé du Grand Tronc, répondant au nom de Smith et demeurant en cette ville, a été écrasé sur la ligne du Grand Tronc par un convoi de fret, près Danville, C. O., vendredi dernier. L'infortuné est mort le lendemain des suites de ses blessures, et son corps a été transporté en cette ville où une enquête a eu lieu lundi soir et le verdict du jury a été "mort accidentelle... Il laisse une femme et deux enfants.

—On dit que M. de Lamartine va faire jouer à L'Odéon une pièce en cinq actes. On dit aussi que M. de Laprade vient d'écrire une nouvelle satire intitulée: *Les Démolisseurs*. Elle n'est pas encore imprimée.

—Parmi les hôtes distingués du St. Lawrence Hall nous remarquons W. H. Russell, correspondant du *London Times*, Phm. major Anson et M. Reuie.—*Minerve.*

—Dimanche, vers 9 heures dans la soirée, la population de Saint-Roch a été mise en émoi par un incendie qui se déclara dans la rue Richardson, en arrière de la chapelle de la Congrégation.

Le feu origina dans une maison situé du côté sud de la rue Richardson et appartenant à M. Moïse Thibault, menuisier. Vers l'heure en question, ce dernier veillait avec sa famille lorsque son attention fut tout à coup attirée par une chaleur excessive qui se fit sentir et par une épaisse fumée qui venait du haut de la maison. Alors madame Thibault et sa fille montèrent précipitamment aux mansardes qu'elles trouvèrent remplies de fumée. Le feu semblait ravager dans une armoire contenant le linge de la famille. Les flammes portaient déjà avec une extrême violence, si bien que peu de chose put être sortie de la maison.

M. Thibault alla bientôt rejoindre les deux femmes, prévoyant quelque danger pour elles, et il trouva sa malheureuse femme entourée d'un cercle de feu et presque asphyxiée. Il la saisit et l'emporta dans ses bras, mais la pauvre femme avait la figure et la poitrine horriblement brûlées. Après l'avoir mise en sûreté, il s'aperçut que sa fille manquait, mais helas! ce malheureux père eut la douleur de voir qu'il était trop tard. Sa fille était âgée de vingt-cinq-ans, et ses restes carbonisés ont été retrouvés que quelques heures après.

Une petite maison voisine, appartenant à M. Joseph Lachance, a été aussi réduite en cendres, ainsi qu'une boutique appartenant encore à M. Thibault. Ce dernier a littéralement vu brûler tout ce qu'il possédait et ce qu'il y a de plus regrettable, c'est que rien n'était assuré.

Madame Thibault est, dit-on, dans un état très précaire.—*Journal de Québec.*

Depuis Mme. T. est morte.

—L'Académie française a pris un jour pour pourvoir aux deux vacances qui existent dans son sein. L'élection au fauteuil vacant par la mort de M. Scribe est fixée au 4 février. Le 18, on pourvoira au fauteuil vacant par la mort du P. Lacordaire.

Se présentent comme candidats au fauteuil de M. Scribe: Mesars, Cuvillier-Fleury, Mazères, Octave Feuillet, Camille Doucet et Léon Halévy.

Se présentent, dit-on, pour la succession au fauteuil du P. Lacordaire: le prince Albert de Broglie, Messieurs Dufaure, de Carné et Philarète Chasles.

Décès.

Après 7 jours de souffrances causées par la Rougeolle rentrée.—Charles Joseph Emery agé de 2 ans 6 mois et 22 jours fils de M. Jollion Instituteur. Cet enfant, doué d'une phisionomie intéressante aurait fait certainement l'orgueil d'un père et d'une mere.

Son babil enfantin et ses gracieuses gentillesses ne s'effaceront jamais de la mémoire de ses parents inconsolables.

(Com.)

HOTEL DE

DAN GOODE,

COIN DES RUES

RIDEAU ET ST. NICHOLAS

OTTAWA.

M. GOODE tient tout ce qu'ily a de mieux, en fait de

Vins,
Bieres,
Port,
Cidre,
Gin,
Brandy,
Cigares,
Huitres,
Poissons,
Volailles,
Fruits, &c.

EN GROS ET EN DETAIL.

Ottawa, 13 fév. 1862

THOMAS PATTERSON

Importateur et Marchand de

Groceries,

EN GROS ET EN DETAIL

No. 17

RUE RIDEAU, OTTAWA,

Ou l'on trouve VINS, Eau-de-vie, Gin, Esprit de Vin, &c.,—Ainsi que Thés, Sucres, Tabacs, Epices, &c., &c., &c.

Ottawa, 23 janv. 1862.

THE

OTTAWA CITIZEN

CE JOURNAL SEMI-HEBDOMADAIRE ET HEBDOMADAIRE,

Est publié à l'établissement de la Presse à Vapeur.

Rue Rideau—Ottawa.

Le CITIZEN, semi-hebdomadaire, paraît tous les MARDIS et VENDREDIS, et est envoyé par la malle, ou par les courriers aux abonnés de la ville, a raison de TROIS PIASTRES par année, payable d'avance ou QUATRE PIASTRES a crédit.

Le CITIZEN de la semaine

est publié tous les SAMEDIS matin — Prix: une piastre et demi ($1,50) par année, ou $2,00 a crédit.

LA GUERRE! LA GUERRE!

SUR LE HAUT PRIX.

GARLAND, MUTCHMOR & CIE,

OFFRENT MAINTENANT EN VENTE

LES EFFETS SUIVANTS:

MAGNIFIQUE (WINCEYS)	8d	per yd.
" COBOURGS	9d	"
" INDIENNES LILAS	6d	"
" MOUSSELINE DE LAINE	5d	"
" GINGHAMS	7½	"
" PATRONS DE ROBES (13 yrs chaque)	8s. 0d	"
" DRAPS POUR PARDESSUS	7s. 6d	"
" SATINETTE	1s. 3d	"
" COUVERTES (toute laine)	9s. 0d	la paire.

GROS DRAP de (Rosamond) et TWEEDS de Hunt et Elliot,

TOUS A BAS BRIS.

Les personnes qui desirent faire de bons marches sont invitées a venir de suite.

GARLAND, MUTCHMOR & CIE.,

RUE RIDEAU, OTTAWA,

PRES DU PONT.

Ottawa, 30 janv. '62

GRANDE VENTE

D'UN

Etablissement de Marchandises seches

EN BANQUEROUTE

CI-DEVANT CONNU SOUS LE NOM DE LA

MAISON DU PEUPLE

LES SOUSSIGNES ont acheté cet établissement d'EFFETS NOUVEAUX dont l'assortiment est varié et convenable pour l'automne et l'hiver, se composant en grande partie de

DRAPS SUPERFINS,
(WHITNEYS,)
DRAP DE DAME
NOIR ET BRUN,
FLANELLES ROUGES
ET BLANCHES,
COTONS BLANC ET JAUNE,
SOIES DE TOUTES COULEURS,
DRAPS DE CASTOR,
DRAPS DE PILOT,
TWEEDS,
INDIENNES DE
TOUTES SORTES,
CARROTES,
COUTIL DE FIL,
COUTIL POUR LIT,
PELLETERIES,
MANTEAUX.

Enfin tout ce qui est nécessaire en fait de

MARCHANDISES SECHES.

LES SOUSSIGNES sont déterminés de les offrir à de tels prix, qu'ils veulent de suite en effectuer la vente.

Le public est invité respectueusement de venir les examiner. Chaque article est distinctement marqué.

Ottawa, 3 janv. '62. KEARNS & RYAN.

LE MERITE EXTRAORDINAIRE

Doit appartenir

A CELUI QUI PLAIT A CHACUN

IL EN EST AINSI AVEC NOTRE MELANGE

Sans Rival de nos

CAFFES

De MOCHA, de JAVA et de la JAMAIQUE.

BROUGH, BUCHANAN & CIE.,
Rue Sussex.

Ottawa, 3 janv. 1862.

SALON DE PERFUMERIE

DU

CHEMIN DE FER

MM. MILES ET EDDIX,

PERRUQUIERS ET BARBIERS.

ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont ouvert un nouveau salon en dessous de l'Hôtel Champagne où ils seront heureux de satisfaire leurs pratiques.

Ce MM. peuvent barbifier aussitôt l'ordre.

Il ont à vendre dans leur établissement tous les articles de toilette, tels que Savons, Eau-de-Cologne, odeurs de toutes espèces,

DE PLUS

Des instruments de musique, tels qu'ACCORDEONS, VIOLONS, &c., &c.

Ce SALON est tenu sur le même pied que celui qui a le nom

Salon du Prince de Galles.

RUE RIDEAU.

M. MILES est donc le BARBIER DES PRINCES et le PRINCE DES BARBIERS

Ottawa, 2 janvier 1862. E. MILES ET EDDIX.

DOMENICO CHISACHI

Chapelier de premiere classe

TIENT CONSTAMENT LES

PELLETERIES

LES PLUS RICHES ET LES PLUS FINES

Dans son Grand Etablissement de la Rue

PRINCESSE

VIS-A-VIS L'HOTEL DE LA CITÉ,

Ottawa, 15 janv. '62. KINGSTON.

Hotel National,

RUE SUSSEX,

TENU PAR M. LAFONTAINE.

On en recoit des Pensionaires au mois et a la semaine.

TABLE ouverte à toute heure du jour et de la nuit. Huîtres fraîches, et gibiers de toutes descriptions. Préparés dans un style à satisfaire le plus difficile.

Les personnes qui désirent faire l'achat de TERRES PUBLIQUES dans le BAS-CANADA peuvent obtenir toutes les informations dont elles peuvent avoir besoin quant aux prix, à la qualité des terres et aux conditions de vente en s'adressant aux Agents sous-mentionnés:—

AGENTS.	RESIDENCES.	COMTES.	TOWNSHIPS.	Nombre d'acres en vente.	Prix par acre.
			Nord de la Riviere Ottawa.		
W. Thompson	Fitzalen—Arundel	Partie d'Argenteuil	Harrington, Montcalm, Arundel, DeSalabery	101,000	30 cts.
G.W. Cameron	Thurso	Partie d'Ottawa	Hartwell, Hipon	35,000	60 cts.
E. E. Murray	Buckingham	Partie d'Ottawa	Portland, Derry, Villeneuve, Bowman, Templeton, Buckingham	160,000	"
Robt. Farley	Wakefield	Partie d'Ottawa	Wakefield, Low, Masham, Hincks, Aylwin	185,000	"
Mic. McBean	Northfield	Partie d'Ottawa	Cameron, Bouchette, Northfield, Kensington, Aumond, Wright Egan	150,000	"
G. M. Judgson	Glarendon	Partie de Pontiac	Aldfield, Thorne, Cawood, Leslie, Osslow	180,000	"
Thos. Barron	Lachute	Partie d'Argenteuil	Wentworth	30,000	30 cts.
Terance Smith	Allumette	Partie de Pontiac	Allumette, Waltham, Sheen, Chichester	60,000	"
			Nord de la Riviere St. Laurent.		
A. B. Lavallée	Ste. Adele d'Abercrombie	Terrebonne	Abercrombie, Morin, Beresford	35,000	30 cts.
Alex. Daly	Rawdon	Montcalm	Chilton, Wexford, Chertsey, Kilkenny, Rawdon, Londoncaster	141,000	"
Jules Bourgeois	Kildare	Joliette et Berthier	Cathcart, Kildare, Joliette, Brandon	49,000	"
A. Dubord	Trois-Rivières	St. Maurice et Maskinongé	Peterborough, Caxton, Shawenegan	40,000	"
A. Bochet	Ste. Anne de la Pérade	Champlain	Radcor, Alton, Montauban	25,000	"
J. P. Déry	St. Raymond	Portneuf	Gosford, Colbert, Roquemont	26,000	"
Vincent Martin	Chicoutimi	Chicoutimi	Bagot, Chicoutimi, Laterrière, Jonquière, Mesy, Tremblay, Charlevoix, Metabetchouan, Kénogami, Labarre, Caron, Signay, Simard, Harvey, St. Johns	250,000	20 cts.
			Sud de la Riviere St. Laurent.		
John Felton	Sherbrooke	Stanstead, Sherbrooke, Richmond, et partie de Wolfe et Compton	Marston, Auckland, Hereford, Weedon, Hampden	160,000	60 cts.
F. H. Pratte	Stanfold	Partie d'Arthabaska	Maddington, Blandford, Stanfold, Bulstrode	100,000	"
J. T. Lebel	Wotton	Partie, Wolfe et Compton	Wotton, Ham et augmentation, Wolfstown, Garthby, Stratford, Whitton, Winslow	290,000	"
J. O. C. Arcand	St. Joseph. Beauce	partie de Mégantic	Broughton, Thetford	44,000	40 cts.
E. M. McKenzie	Lambton, Lac St Beauce	Dorchester, part. Beauce	Price, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth, Aylmer, Gayhurst	130,000	"
Andrew Ross	Frampton [François		Shenley, Jersey, Marlow, Rixborough, Ditchfield, Lomere, Watford, Cranbourne, Frampton, Buckland, Standon, Ware	200,000	30 cts
S. V. Larue	St. Charles, R. Boyer	Bellechasse	Mailloux	70,000	"
Frs. Tétu	St. Thomas	Montmagny, p. de l'Islet	Montmagny, Ashburton, Bourdages, Patton	120,000	"
Jos. Jolivet	St. Gervais	Bellechasse	Roux, Bellechasse, partie de Buckland, Danquam, Armagh	92,000	"
Stanis. Drapeau	St. Jean Port Joly	L'Islet et Chemin Elgin	Fournier, Ashford, Garneau, Casgrain, Lafontaine, Dionne, Arago, Chemin d'Arago	110,000	"
F. DeGuise	Ste. Anne La Pocatière	Kamouraska	Ixworth, Chapais, Woodbridge, Painchaud, Parke, Rungay, Chabot, Pohenegamook	285,000	"
L. N. Gauvreau	Isle Verte	Témiscouata	Whitworth, Viger, Demers, Denonville, Begon, Rodot	135,000	"
J. Bte. Lepage	Rimouski	Rimouski	Doquenne, Macpes, Neigette, Cabot, Fleurieu, Macneider, Matane et augmentation, St. Denis, Cap Chat, Romieu, D'Alibert, Cherbourg	300,000	"
J. A. LeBeb	New Carlisle	Bonaventure	Matapedia, Restigouche, Mann, Nouvelle, Carleton, Marie, New-Richmond, Hamilton, Cox, Hope, Port Daniel	180,000	35 cts.
John Eden	Bassin de Gaspé	Gaspé	Newport, Percé, Malbaie, Douglas, York, Sud de la Baie de Gaspé, Nord de la Baie de Gaspé, Fox, Sydenham	130,000	"

OCTROIS GRATUITS.

Il y a dans le Bas-Canada cinq chemins sur lesquels le gouvernement accorde des octrois gratuits.

Le chemin Elgin dans le comté de l'Islet, long d'à-peu-près 36 milles, courant de St. Jean Port Joli à la ligne Provinciale. STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, en est l'Agent et réside à St. Jean Port Joli.

Le chemin entre Matane et Cap Chat; Agent, J. B. LEPAGE, Ecuier, à Rimouski.

Le chemin Taché, de Buckland dans le Comté de Bellechasse au chemin Kempt dans le Comté de Rimouski, à peu près 200 milles de longueur; Agent, STANISLAS DRAPEAUX, Ecuier, à St. Jean Port Joli.

Le chemin Matépédiac, de Métis à Restigouche; Agent, J. B. LEPAGE Ecuier, à Rimouski.

Le chemin de Témiscouata, de la Rivière-du-Loup au Lac Témiscouata; Agent, L. N. GAUVREAU, Ecuier, Isle Verte.

Dans le but d'établir ces parties du Bas-Canada, le gouvernement a autorisé des octrois gratuits le long de ces chemins n'excédant pas 100 acres chaque, et sujets aux conditions suivantes:—

1o. Le colon devra être âgé d'au moins dix-huit ans.

2o. Il devra prendre possession de la terre dans le cours d'un mois.

3o. Il mettra au moins douze acres de terre en culture dans l'espace de quatre ans, et

4o. Il devra y bâtir une maison d'au moins 20 pieds sur 18, et résider sur le lot jusqu'au parfait accomplissement des conditions ci-haut mentionnées.

Les familles composées de plusieurs colons ayant droit à des octrois gratuits pourront demeurer sur le même lot et être exemptes de l'obligation de bâtir et de résider excepté sur le lot sur lequel elles demeurent.

Le manque d'accomplir ces conditions entraînera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu et octroyer de nouveau.

Ces chemins ayant été construits aux frais du gouvernement, les colons sont obligés de les tenir en bon état de réparation.

Les terres le long de ces chemins ainsi ouvertes et offertes gratuitement par le gouvernement sont généralement d'excellente qualité et sous le rapport du sol et du climat sont très propres à toutes les fins de l'agriculture.

Pour informations touchant les chemins à prendre et les prix de transports, on peut s'adresser de plus aux Agents suivants:—

QUEBEC — A. C. BUCHANAN, Agent en Chef d'Emigration.

MONTREAL — C. E. BELLE, Agent des Bois et Forêts.

J. H. DALEY, Agent d'Emigration.

Département des Terres de la Couronne, Québec, 7 mai 1861.

P M VANKOUGHNET,

Commissaire.